



OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Tableau de bord de l'Épargne en Europe

Septembre 2012

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits, ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

LES MEMBRES DE L'OEE

MEMBRES FONDATEURS

Association Française de la Gestion Financière (AFG)

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Banque de France

Caisse des Dépôts

La Banque Postale

Amundi Asset Management

MEMBRES ACTIFS

BNP Paribas

BPCE

Confédération Nationale du Crédit Mutuel

CNP Assurances

Groupama Asset Management

Paris Europlace

Société Générale

Tableau de bord de l'Épargne en Europe

Septembre 2012

Sommaire

1. VUE GENERALE.....	4
2. PRIX DES ACTIFS ET COMPORTEMENTS D'EPARGNE.....	5
2.1. Des taux d'intérêt défavorables aux investisseurs	5
2.2. Revenus en baisse, fiscalité de l'épargne alourdie	8
3. LES PLACEMENTS FINANCIERS.....	11
3.1. Les encaisses en compte chèque baissent avec les revenus	11
3.2. Une épargne bancaire dynamique et pourtant mal rémunérée	12
3.3. Doublement en 4 ans du portefeuille obligataire des Britanniques	16
3.5. L'exposition des ménages européens aux actions toujours faible	18
3.6. Progression des fonds d'investissement obligataires et immobiliers	21
3.7. L'épargne retraite encouragée	28
4. LE CREDIT	33
4.1 Le recours au crédit continue de baisser	33
4.2 La France elle aussi touchée par la baisse des nouveaux crédits habitat.....	34
4.3 Crédit à la consommation : moins de cas de surendettement	38
5. INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS.....	42

Liste des encadrés:

<u>Encadré 1 : Le profil des ménages détenant au moins un Livret A au plafond</u>	<u>15</u>
<u>Encadré 2: Le projet de l'OCDE sur l'adéquation de l'épargne retraite.....</u>	<u>32</u>
<u>Encadré 3 : Le dispositif d'aide aux primo-accédants au Royaume-Uni.....</u>	<u>35</u>
<u>Encadré 4: Le financement des études supérieures au Royaume-Uni</u>	<u>40</u>

Ce document a été établi par Didier Davydoff et Laetitia Gabaut.

Les données ont été rassemblées par INSEAD OEE Data Services (Li Qin)

1. Vue générale

Des taux d'intérêt sur l'épargne bancaire défavorables aux investisseurs, des Bourses et des marchés immobiliers dont les performances divergent d'un pays à l'autre, une fiscalité de l'épargne fortement sollicitée pour résorber les déficits publics: les temps ne sont pas faciles pour l'épargnant européen. Et pourtant, dans les pays du nord (Allemagne, France et Belgique) où les revenus moyens résistent malgré la montée du chômage, les taux d'épargne se maintiennent à des niveaux élevés. Mais en Espagne le taux d'épargne baisse continûment, en Italie il se stabilise à un niveau bien inférieur à ceux enregistrés dans la décennie précédente, et au Royaume-Uni, il se stabilise entre 7 et 8%, soit deux fois moins qu'en Allemagne.

Les encaisses de transactions sur les comptes chèque baissent avec les revenus. L'épargne bancaire sous forme de livrets, de Plans ou de comptes à terme, dont la rémunération est pourtant inférieure à l'inflation (Belgique, Allemagne) ou à peine supérieure (dans les autres pays) apparaît comme le refuge privilégié des épargnants sauf en Espagne, où même cette forme de placement voit ses encours baisser. En France, le Livret A, mais plus encore les livrets fiscalisés et les dépôts à terme augmentent rapidement, de plus de 10% en rythme annuel. Le relèvement du plafond du Livret A devrait encore stimuler la croissance de ce produit. Les épargnants ayant un Livret au plafond actuel pourront puiser dans toutes les autres formes de placement, et éventuellement même sur leur revenu: Leur équipement en produits financiers est plus diversifié, leur patrimoine et leur revenu sont plus importants que ceux de l'ensemble de la population française.

Les épargnants restent à l'écart des actions qu'elles soient détenues en direct, ou à travers des fonds d'investissement ou des contrats d'assurance vie en unités de compte. L'alourdissement de la fiscalité sur les dividendes et les plus-values réalisées n'est pas de nature à relancer ces placements, considérés comme trop risqués par une majorité d'épargnants. Les produits considérés comme plus sûrs, fonds immobiliers et fonds obligataires, enregistrent des collectes importantes. Les fonds monétaires internationaux domiciliés à Luxembourg sont en recul. Au contraire la domiciliation de fonds internationaux à Dublin progresse régulièrement.

Le marché immobilier connaît partout un fort ralentissement : Les commandes de logements neufs et les transactions régressent, le crédit est relativement bon marché mais il est plus difficile d'accès, et la production de crédit habitat recule, en particulier pour les primo-accédants. La production de crédit habitat résiste cependant encore en Allemagne, mais les nouveaux crédits, qui sont traditionnellement majoritairement à moins de 10 ans dans ce pays, excèdent à peine les remboursements. L'investissement immobilier locatif prend partiellement le relai de l'accession à la propriété du logement. Il a cependant reculé en France et le « Scellier » sera remplacé en 2013 par un nouveau dispositif plus social, mais peut-être moins efficace.

L'épargne financière de long terme (assurance vie et fonds de pension) marque le pas en Espagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni; elle résiste mieux en Allemagne et en Belgique. L'actualité se concentre sur l'épargne retraite dans plusieurs pays. En Allemagne, le thème de la paupérisation des retraités s'est imposé dans le débat public, alors que les contrats Riester d'épargne retraite individuelle plafonnent à 15 millions de souscripteurs (un niveau il est vrai bien supérieur aux 2 millions de PERP en France). Au Royaume-Uni, un nouveau dispositif-balai, qui oblige toutes les entreprises à mettre en place un plan de retraite ou à adhérer à un régime inter-professionnel, vise à couvrir les 13,5 millions de ménages salariés qui n'ont aucune autre couverture que la retraite publique de base, dont le montant est très faible.